

## LA TAXATION DES ACTES COURANTS : DROIT DE LA FAMILLE

### LA FISCALITÉ DU DOMAINE

- ◇ Droits de mutation à titre gratuit et par décès (calculs, exonération, réduction)
- ◇ Différents droits dûs sur les opérations de partage et assimilés
- ◇ Autres droits rencontrés
- ◇ Contribution de sécurité immobilière

### CAS PRATIQUES

(Application des règles de partage entre notaires)

- ◇ Pour chaque cas pratique, analyse de l'acte afin de :
  - Déterminer les conventions taxables
  - Déterminer l'assiette taxable et la tarification de la convention
  - Déterminer la fiscalité de l'acte et les formalités à effectuer
- ◇ Les actes concernant le couple
  - Les contrats et leurs modifications
    - Contrat de mariage contenant : déclaration de biens / clause d'ameublement / donation
    - Changement de régime matrimonial / apport suite changement de régime
    - Aménagement du régime matrimonial
    - Désignation de la loi applicable du régime matrimonial
  - Le divorce - la séparation
    - Partage de communauté / Partage indivis / Partage bénéficiaire de l'aide juridictionnelle
    - Dépôt de la convention de divorce par consentement mutuel
    - Licitations faisant cesser ou non l'indivision
    - Procès-verbaux de dires et de difficultés
    - Convention d'indivision

- ◇ Les actes concernant les libéralités
  - Les donations et donations-partages de biens de natures différentes
    - Donation entre vifs
    - Diverses donations d'usufruit faisant suite à une donation démembrée
    - Donation d'usufruit temporaire
    - Donation-partage par un donateur, conjonctive
    - Donation-partage et rapports
- ◇ Les actes concernant les successions
  - Les déclarations de succession
  - Les attestations de propriété contenant divers biens ou faisant suite à plusieurs décès
  - Les délivrances de legs
- ◇ Les partages de succession
  - Les licitations faisant cesser ou non l'indivision
  - La constatation du droit de retour conventionnel



**CODE FORMATION : TAX06**

**Durée de la formation : 2 jours (14h)**

**Niveau : Intermédiaire**

#### Prérequis :

Avoir une bonne connaissance de l'orientation fiscale des actes

#### Public concerné :

Toute personne (comptables, rédacteurs) devant taxer les actes

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les clauses contenues dans l'acte ;  
Savoir déterminer la rémunération de l'acte en fonction de la nature juridique de la convention ;  
Déterminer la fiscalité correspondante ;  
Être capable de taxer les actes courants du droit de la famille

### COMPÉTENCES VISÉES

Taxer les actes courants du droit de la famille ;  
Analyser l'acte en fonction de sa nature ;  
Déterminer les conventions taxables et appliquer le tarif correspondant ;  
Apprécier et évaluer la fiscalité de l'acte ;  
Détecter les différents éléments constituant la taxe

**Coût de la formation**  
**260.00 € HT / jour**

#### Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.  
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

#### Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

#### Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.  
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.

